

# Students Reinventing Cities

## *Un appel à projets étudiants international pour imaginer des quartiers de ville écologiques et vibrants*

Règlement de consultation

### Table des matières

<b>Avant-propos .....</b>	<b>2</b>
<b>Objectifs .....</b>	<b>2</b>
<b>Structure du concours .....</b>	<b>3</b>
<b>Calendrier .....</b>	<b>3</b>
<b>Composition des équipes .....</b>	<b>4</b>
<b>Dix principes de conception pour un quartier urbain vert et prospère .....</b>	<b>4</b>
<b>Soumission .....</b>	<b>7</b>
<b>Critères de sélection et jurys .....</b>	<b>9</b>
<b>Prix .....</b>	<b>9</b>

## Avant-propos

---

Le dérèglement climatique et l'élévation de la température mondiale représentent une menace pour l'humanité. Cette situation exige une réponse internationale unifiée à tous les niveaux de la société. Les scientifiques estiment que nous nous dirigeons actuellement vers une hausse moyenne de la température mondiale de deux degrés au-dessus du niveau préindustriel d'ici 2100. Si ces émissions ne sont pas traitées de manière appropriée, la planète deviendra de plus en plus vulnérable aux effets du changement climatique.

Dans ce combat, nous devons concentrer nos efforts sur les villes, d'où proviennent la majorité des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES). Et alors que la population mondiale continue d'augmenter, il est essentiel, pour préserver les ressources naturelles et la fragile biodiversité de notre planète, de construire un modèle de développement urbain compact et bas carbone qui offre une belle qualité de vie pour les habitants.

L'initiative du C40, *Students Reinventing Cities*, invite les étudiants et universitaires du monde entier à collaborer avec les municipalités pour imaginer ce modèle urbain durable, résilient et inclusif, et pour proposer des plans d'actions et projets concrets pour de possibles quartiers pilotes dans 18 villes du monde.

Cet appel à projets arrive à un moment clé de la lutte contre le changement climatique. Partout dans le monde, les villes renforcent leurs engagements et leurs actions dans le cadre du *Global Green New Deal*. Elles travaillent à élaborer des plans ambitieux pour une relance écologique et équitable de la crise de la COVID-19, et elles multiplient les collaborations avec les représentants de syndicats, du monde des entreprises, de la jeunesse, du milieu universitaire et de la société civile.

Nous sommes prêts à prendre des mesures audacieuses pour accélérer cette révolution vitale pour un avenir écologique et juste. Êtes-vous prêts à nous rejoindre?

**Mark Watts**  
**Directeur Exécutif du C40**

## Objectifs

---

A travers le monde, la pandémie de la Covid-19 et les impacts dévastateurs du changement climatique nous rappellent l'urgence de protéger notre bien commun et notre environnement.

Cette nouvelle réalité a également changé notre façon de vivre, de bouger et de travailler, impactant profondément nos routines et la qualité de notre vie urbaine. Ces changements ont notamment amené les citoyens à adopter un mode de vie plus local. C'est l'occasion de repenser nos quartiers de ville d'une manière qui permette d'accélérer la transition écologique des villes.

Dans le cadre de l'initiative *Students Reinventing Cities*, 18 métropoles mondiales ont identifié de petits quartiers, des places ou des rues qu'elles souhaitent transformer. En collaboration avec le C40, elles invitent des équipes multidisciplinaires d'étudiants du monde entier à imaginer des projets pour décarboniser ces zones urbaines et améliorer la qualité de vie des habitants. L'initiative *Students Reinventing Cities* a pour objectif de :

- stimuler la collaboration entre les étudiants et les gouvernements des villes pour définir de nouvelles approches pour une urbanisation bas carbone
- soutenir le développement de nouvelles idées et de solutions innovantes qui peuvent être déployées à l'échelle mondiale

- créer un espace pour que les universitaires et étudiants puissent contribuer à résoudre la crise climatique et à façonner un avenir qui place le respect de l'environnement et la justice sociale au cœur de ses préoccupations.
- renforcer les connaissances des étudiants sur les politiques, solutions et technologies de pointe en matière d'environnement.

## **Organisation de l'appel à projets**

---

Les participants peuvent choisir un (ou plusieurs) site(s) parmi ceux proposés par les 18 villes participantes. Ils ne sont pas obligés de choisir le site de la ville où ils résident ou étudient. Ils élaboreront un projet d'aménagement et un plan d'action pour requalifier la zone urbaine.

Pour chaque site, une fiche du site préparée par la ville est fournie. Elle résume le contexte du site et détaille les objectifs et indications spécifiques de la ville pour le site. Cette fiche doit être lue conjointement des informations et indications précisées dans ce document. Un dossier en ligne (« dataroom ») sera également mis à disposition afin que les villes puissent partager des données et des documents pertinents liés au site.

[www.c40reinventingcities.org](http://www.c40reinventingcities.org) est le site internet dédié à l'initiative du C40, *Reinventing Cities*. Vous trouverez dans ce site internet un onglet dédié à l'appel à projets *Students Reinventing Cities*.

## **Calendrier**

---

L'appel à projets se déroule en deux étapes clés : l'inscription et la soumission du projet final.

Le calendrier de l'appel à projets est présenté ci-dessous. Certaines villes peuvent proposer un calendrier légèrement différent qui sera dans ce cas spécifié dans la fiche de site.

- Lancement de l'appel à projets : 10 décembre 2020
  - Ouverture du site internet et mise en ligne de toutes les informations utiles
  - Questions & réponses via le site internet (du 18 février au 1 avril 2021)
  - Série de webinaires pour présenter l'appel à projets et les sites (janvier et mars 2021).
- Inscription (obligatoire) : Les équipes participantes doivent s'inscrire avant le jeudi 15 avril 2021 à 17h00 temps universel coordonné (UTC)
  - Questions & réponses via le site internet (du 29 avril au 13 mai 2021) ;
  - Série de webinaires pour aider les équipes à façonner leur projet (avril et mai 2021)
- Soumission du projet final : La date limite des soumissions fixée au jeudi 27 mai 2021 à 17h00 temps universel coordonné (UTC)
- Analyse des projets et sélection des lauréats par les jurys (un jury par site)(environ 1 mois)
- Annnonce des projets lauréats : Juillet 2021

## **Informations sur les questions & réponses et sur les webinaires**

Pour une période limitée d'un mois avant la date limite d'inscription et du rendu final, les questions relatives au site et à l'appel à projets peuvent être posées par l'intermédiaire de la boîte à questions accessible sur la page dédiée au site sur le site internet. La ville et le C40 analyseront les questions et

les réponses aux questions les plus importantes seront recueillies et incluses dans une FAQ consolidée qui sera partagée avec toutes les équipes dans la *dataroom* du site.

Les webinaires seront organisés par le C40 et les villes à différentes étapes de l'appel à projets. Ils ont pour objectif de partager des informations sur l'appel à projets et les sites ainsi que d'offrir une formation aux étudiants sur le développement urbain durable et les stratégies de décarbonisation, pour les aider à façonner leur projet. Les informations sur ces webinaires seront disponibles sur le site internet et envoyées directement aux personnes qui ont partagé leurs coordonnées avec l'organisateur via le site internet (en utilisant l'onglet « 'Keep me informed about this site' »).

---

## Composition des équipes

---

Dans ce document, le terme «université(s)» désigne les facultés, écoles, universités et plus généralement tous les programmes d'enseignement supérieur au-delà du lycée.

Les équipes doivent être composées d'étudiants d'université inscrits pour l'année universitaire 2020-2021 (ou 2021).

Les équipes multidisciplinaires sont encouragées. Pour ce faire, les équipes peuvent inclure des étudiants suivants des curriculums variés tels que l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, l'ingénierie, les sciences politiques, le business, la sociologie, l'économie, l'art, etc.

L'appel à projets Students Reinventing Cities encourage la collaboration internationale entre les universités. Les équipes peuvent regrouper des membres de la même université ou de différentes universités.

Il est recommandé (mais sans obligation) d'inclure un membre responsable de la conception du projet, tel un étudiant en architecture ou en urbanisme, et un membre ayant des connaissances environnementales.

Il est recommandé (mais sans obligation) de faire appel à un tuteur/conseiller au sein du corps professoral qui pourra offrir du soutien et des ressources à l'équipe. Les étudiants peuvent également consulter des experts externes. Les tuteurs et experts externes ne peuvent pas développer directement le projet ni aucun des documents à remettre.

Chaque équipe doit désigner un membre pour recevoir toutes les communications officielles et être le point de contact principal au sein de l'équipe tout au long de l'appel à projets.

Les équipes peuvent modifier la composition (taille et membres) de leur consortium tout au long de l'appel à projets. Toutefois, après la phase d'inscription, il est recommandé que le point de contact reste toujours être la même personne.

---

## Dix principes pour un quartier écologique et vibrant

---

L'appel à projets Students Reinventing Cities vise à développer de nouveaux modèles de quartiers de ville écologiques et vibrants, qui répondent à la fois à :

- **l'impératif de réduction des émissions GES.** Les équipes sont invitées à prendre en compte non seulement les émissions opérationnelles, mais aussi les émissions intrinsèques dues à la construction et les émissions liées à la consommation et au mode de vie des habitants.
- **l'objectif primordial d'assurer une belle qualité de vie pour les habitants.** Les équipes sont invitées à envisager des modèles tels que « la ville du quart d'heure » ou « le quartier de 20 minutes », qui sont des principes d'urbanisme de plus en plus reconnus et adoptés.

Ces deux objectifs sont liés et doivent être abordés de manière intégrée. En ce sens, l'appel à projets définit dix principes que les équipes sont invitées à prendre en compte lors du développement de leur projet.

### **1- La Proximité**

Le projet doit permettre de renforcer un modèle de quartier compact où les gens peuvent accéder à leurs besoins essentiels à quelques minutes à pied ou à vélo de leur logement. Cela repose sur une mixité des usages de l'échelle du quartier jusqu'au bâtiment. Pour lutter contre la mono-fonctionnalité, le projet doit soutenir une diversité équilibrée d'activités « à l'échelle humaine ». Il doit également soutenir l'économie locale et injecter la vie dans les rues grâce à des rez-de-chaussée actifs et/ou des projets d'activation temporaire. Dans la mesure du possible, les espaces doivent être utilisés à des fins multiples à différents moments de la semaine voire de la journée, afin de tirer au mieux parti du stock existant de bâtiments, de minimiser le besoin de nouvelles constructions et de concentrer les activités dans les centralités existantes à consolider.

### **2- Mobilité actives et rues vibrantes**

La marche et le vélo doivent être les principaux moyens de se déplacer dans le quartier et peuvent être encouragés par des espaces publics et des services urbains bien conçus. La récupération d'espaces urbains utilisés par les véhicules privés motorisés au profit de l'élargissement des trottoirs et de la création de pistes cyclables, la végétalisation des rues et le développement de services de stationnement et de réparation pour vélo sont particulièrement importants pour créer des itinéraires sûrs et agréables pour les piétons et cyclistes. L'urbanisme tactique peut également être une bonne manière d'inspirer les citoyens. Pour limiter l'utilisation des transports individuels utilisant des combustibles fossiles, le projet doit également favoriser l'utilisation des transports en commun et le développement de systèmes de partages, de véhicules électriques et autres véhicules « propres ».

### **3- Lieu connecté**

Bien que le projet doive favoriser un mode de vie plus local, il est essentiel de renforcer les liens physiques et numériques avec les autres parties de la ville et au-delà. Les projets à l'échelle de quartier offrent la possibilité de créer, d'étendre et de remettre à neuf des infrastructures de transport et des infrastructures numériques qui améliorent la connectivité sociale et économique et permettent des pratiques de travail plus souples. Les approches numériques et intelligentes peuvent également jouer un rôle important pour améliorer l'efficacité des systèmes, infrastructures ou bâtiments, comme par exemple, en optimisant la consommation d'énergie ou le fonctionnement des transports.

### **4- Une place pour tous**

Le projet doit non seulement viser à s'attaquer aux causes et aux impacts des émissions de GES, mais il doit également améliorer la qualité de vie des habitants. Il est essentiel pour cela de favoriser la mixité sociale, en incluant des logements sociaux et des équipements abordables afin que chacun puisse se loger et vivre décemment dans le quartier. La conception du projet doit aussi améliorer le bien-être et la santé des habitants. Par exemple, pour favoriser les interactions sociales, le projet peut proposer des espaces communs tels que des jardins partagés ou des lieux à usages collectifs. Il devrait également viser une répartition équitable des impacts positifs de l'action climatique et environnementale, via par exemple une baisse des factures d'énergie ou de nouvelles opportunités économiques. Enfin, la participation des citoyens à l'élaboration du projet et plus généralement aux projets du quartier est essentielle, d'autant qu'une transition écologique passe nécessairement par un changement des modes de vie à grande échelle et donc nécessite l'adhésion des citoyens.

## **5- Eco-construction**

L'objectif est de réduire le carbone intrinsèque (ou l'énergie grise), qui sont les émissions provenant de l'extraction, la fabrication, le transport, l'assemblage, l'entretien, la déconstruction et la fin de vie des bâtiments et des infrastructures, dans une logique d'approche de cycle de vie. Pour cela, le projet doit tout d'abord maximiser l'usage des bâtiments existants, en les utilisant mieux et en les réhabilitant avant d'envisager de nouvelles constructions. Les nouvelles constructions doivent être réalisées de manière la plus efficace, ce qui signifie réduire le besoin de nouveaux matériaux en réutilisant les matériaux autant que possible et en choisissant des matériaux de construction bas carbone (comme par exemple, des matériaux locaux et des biomatériaux comme le bois d'origine durable).

## **6- Énergie durable et bâtiments efficaces**

L'efficacité énergétique est une priorité absolue dans la conception et l'exploitation des bâtiments et des espaces publics. La stratégie énergétique élaborée par les équipes doit se baser sur la hiérarchie suivante : (i) minimiser la quantité d'énergie que les bâtiments et infrastructures consomment, notamment en s'appuyant sur des conceptions passives et des plans de rénovation énergétique ; (ii) minimiser les pertes dans la distribution d'énergie et renforcer le contrôle et la surveillance des occupants ; (iii) décarboniser l'approvisionnement énergétique et donner la priorité à la production locale d'énergie renouvelable ; (iv) inclure un réseau de stockage fondé sur des systèmes énergétiques décentralisés ; (v) investir dans des infrastructures énergétiques numériques de long terme à l'échelle du district pour partager les charges et réduire la demande aux périodes de pointe.

## **7- Gestion des ressources**

La gestion des ressources, et en particulier de l'eau et des déchets solides, doit passer d'un mode de consommation linéaire à une approche circulaire et doit encourager un usage plus efficace des ressources. Travailler à l'échelle du quartier offre l'occasion d'une transition vers une économie circulaire. C'est en effet la bonne échelle pour proposer les infrastructures nécessaires pour permettre des actions significatives de réutilisation et de recyclage. Afin de faire face à la pénurie d'eau et à l'augmentation des risques de sécheresses, il est important de réduire la demande en eau et gérer plus durablement la consommation d'eau. Pour réduire la production de déchets solides, des politiques de limitation des matériaux à usage unique et de réduction des surplus alimentaires peuvent être développées à l'échelle de quartier, favorisant ainsi la réparabilité et la recyclabilité des biens. La mise en œuvre de projets de collecte séparée spécifique pour le gaspillage alimentaire et autres produits organiques peuvent aussi être expérimentées à cette échelle.

## **8- Espace verts, végétalisation et solutions naturelles pour une ville plus résiliente**

Le premier objectif est de garantir que tous les résidents puissent accéder en 15 minutes à pied ou à vélo à un espace vert de plein air de qualité. Les grands espaces verts sont essentiels pour améliorer le bien-être mental et physique des habitants et soutenir la résilience climatique, la biodiversité et les services écosystémiques tels que la pollinisation. De plus, le projet pourrait s'efforcer de végétaliser la ville en utilisant l'espace public et les bâtiments pour augmenter le nombre d'arbres et la part de sol ou de toit perméable. Cela contribue à améliorer la qualité de l'espace urbain, mais aussi à atténuer l'effet d'îlot de chaleur et à réduire l'énergie nécessaire pour refroidir et chauffer les bâtiments. Les équipes pourraient également proposer des projets d'agriculture urbaine afin de sensibiliser le public aux avantages des aliments frais et saisonniers et de la production locale.

## **9- Modes de vie écologiques**

L'objectif est de concevoir et d'utiliser le site pour tester et développer de nouvelles pratiques et de nouveaux services écologiques qui favoriseront des modes de vie et de consommation durables. Cela

peut passer par l'intégration de garage et de services pour vélos, des infrastructures de tri et de collecte des déchets, le développement du fret et de la logistique urbaine propre, la création de services communs et partagés, etc. Les équipes devraient également envisager d'intégrer des méthodes de production et de commerce de biens qui favorisent des habitudes de consommation durables telles que l'encouragement de la production locale et de l'agriculture urbaine, l'adoption d'une approche de l'économie circulaire avec les fab-labs, le développement du troc, les magasins zéro déchet et les espaces partagés qui permettent aux détaillants et aux artisans d'expérimenter et de mettre en commun leurs ressources.

### **10- Économie verte**

Un quartier vivant est un quartier qui allie qualité environnementale, sociale et économique. Le projet devrait chercher à créer des emplois verts et à favoriser la prospérité et la résilience économique de long terme afin que les emplois et les commerces du quartier résistent mieux aux crises, climatiques et autres, et soient mieux préparés aux transformations écologiques et économiques à venir. Cela passe par des projets d'incubation de nouvelles compétences et d'innovation en matière d'économie verte ; par la mise à disposition d'espaces, de services et de structures pour soutenir les entreprises durables ; des actions de formation et d'éducation pour « verdir » les emplois, en particulier pour les jeunes et les travailleurs âgés.

Les équipes sont invitées à considérer les 10 principes en développant leur projet. Il est néanmoins important que les équipes axent leur réflexion sur les thématiques qui semblent les plus pertinentes pour le site, c'est-à-dire celles qui permettront de catalyser le changement dans le quartier. Dans le Formulaire du site, chaque ville a indiqué des priorités et des objectifs environnementaux spécifiques pour son site.

Plus d'information sur ces 10 principes seront disponibles sur le site internet dans le document *Indications aux équipes pour concevoir un projet de quartier écologique et vibrant*.

---

## **Rendu**

### **Inscription**

Les équipes participantes doivent remplir un Formulaire d'équipe pour s'inscrire à l'appel à projets. Ce formulaire sera disponible sur le site internet. Dans ce formulaire, les équipes préciseront l'expertise que chaque membre apporte à l'équipe et le programme universitaire auquel il est inscrit. Le membre de l'équipe qui fera office de point de contact pour les organisateurs sera également identifié.

### **Contenu des projets finaux**

Les projets finaux devront être composés de quatre (4) documents:

#### **1. Un Formulaire d'équipe rempli**

Les équipes doivent soumettre un nouveau Formulaire d'équipe qui remplacera celui soumis lors de la phase d'inscription. Dans ce formulaire, les participants doivent signaler tout changement dans la composition de l'équipe et détailler la façon dont ils ont travaillé ensemble pour préparer le projet (dans un document spécifique d'une page maximum). Par exemple, l'équipe peut indiquer si le consortium a travaillé avec un tuteur / conseiller ; si l'équipe a collaboré avec des parties prenantes spécifiques telles que des experts, des associations locales, des acteurs et des citoyens ; ou si l'équipe a mené des travaux de recherche spécifiques. Dans ce document d'une page, l'équipe ne doit pas nommer les membres de l'équipe, ni la(les) université(s) à la(aux)quelle(s) ils appartiennent et ni le nom de leur possible tuteur/conseiller.

## 2. La présentation du projet

La présentation du projet consiste en un programme d'actions et se compose d'un maximum de 10 pages (format A4 ou lettre US). Il est composé de texte ainsi que d'illustrations telles que des photos, des dessins et des croquis. Ce document devrait présenter les actions et les solutions proposées par l'équipe pour requalifier le secteur selon les 10 principes et les priorités énoncées par la ville dans le Formulaire du site. Il est recommandé d'inclure :

- **La proposition d'aménagement** précisant comment le projet est intégré dans son environnement urbain et détaillant les choix en matière d'urbanisme et d'architecture. L'équipe intégrera des dessins, plans et croquis pour préciser sa proposition.
- **Une évaluation environnementale du projet** pour évaluer les bénéfices environnementaux du projet et notamment les réductions d'émissions GES attendues. Le document principal de 10 pages résumera les éléments principaux. Les équipes peuvent fournir plus d'informations (p. ex. calcul, justifications, etc.) dans une annexe spécifique (maximum 5 pages).
- **Une évaluation des bénéfices du projet pour les habitants**, afin de préciser les répercussions de leur projet sur la qualité de vie des communautés locales.

## 3. Présentation graphique

Chaque équipe doit fournir :

- **Un panneau d'illustration** sous forme numérique (format A3 ou tabloïd) présentant son projet. Le panneau doit indiquer le titre du projet et le nom de la ville. Il doit contenir des plans, des dessins, et tout autre élément graphique. Des textes courts peuvent être insérés. Le panneau doit être présenté au format « paysage ».
- **Trois photos/illustrations haute résolution** (1600 x 900 px minimum), qui devront illustrer les idées principales du projet (sans intégrer de texte). Elles peuvent être les mêmes ou similaires à celles intégrées dans le panneau. Ces photos/illustrations seront utilisées à des fins de communication, il est donc encouragé de sélectionner des images qui répondront au mieux à cet objectif. Elles doivent être fournies au format .jpg. Et au moins deux d'entre elles doivent être au format « paysage » 16:9.

## 4. Plan de mise en œuvre

Le plan de mise en œuvre sera composé d'un maximum de 3 pages (format A4 ou lettre US). Il présentera les considérations en matière de budget, de calendrier de réalisation et de phasage ; il précisera les possibles défis techniques et réglementaires liés à la mise en œuvre projet ; et indiquera quels seraient les principaux acteurs du projet et leurs responsabilités.

### Les modalités de rendu

Tous les projets doivent être rédigés en anglais ou dans la langue indiquée sur le formulaire du site et doivent, le cas échéant, utiliser les unités de mesure et devise locales.

Tous les documents (inscription et projet final) doivent être soumis par voie électronique via la page dédiée au site sur le site internet.

**Les quatre documents du « projet final » doivent être téléchargés dans un seul fichier .zip compressé qui ne doit pas dépasser 1,5 Go.** La ville et le C40 se réservent le droit d'utiliser les documents soumis par les équipes à des fins de communication publique.



## Critères de sélection et jurys

---

Pour chaque site, les projets finaux seront jugés et sélectionnés sur la base des critères suivants :

- 1. Qualité de l'équipe et de l'approche développée pour élaborer le projet.** Le jury évaluera les différentes expertises incluses dans l'équipe et l'approche utilisée pour développer le projet. Le jury valorisera notamment les équipes multidisciplinaires et les équipes qui ont consultés des acteurs particuliers ou entrepris une approche novatrice de collaboration pour développer leur projet. L'appel à projets respecte les principes d'anonymat, de transparence, d'égal traitement et de non-discrimination. Ainsi, le jury n'aura pas accès aux informations suivantes: le nom des membres de l'équipe et des universités dans lesquelles ils étudient et le nom du possible tuteur/conseiller de l'équipe.
- 2. Qualité de l'aménagement et pertinence du projet par rapport aux spécificités du site.** Le jury évaluera la compréhension que l'équipe a du contexte local. Il jugera de la qualité des réponses apportées aux objectifs définis par la ville, ainsi que de la qualité de l'aménagement proposé et de l'intégration du projet dans son environnement.
- 3. Les solutions proposées pour répondre aux 10 principes.** Le jury évaluera la qualité des solutions proposées pour répondre aux 10 principes définis par l'appel à projets. Les solutions seront notamment évaluées au regard de leur caractère novateur ainsi que sur leur capacité à être déployées travers la ville et au-delà.
- 4. La faisabilité du projet.** Le jury évaluera le plan de mise en œuvre soumis par l'équipe et évaluera la faisabilité du projet au regard d'éléments importants tels que les coûts, la faisabilité technique, le respect des règles locales et le calendrier de mise en œuvre .

Pour chaque site, les projets finaux seront évalués par un jury composé de représentants de la ville et du C40 et potentiellement aussi d'experts internationaux. La composition du jury sera rendue public.

Une équipe lauréate sera sélectionnée pour chaque site.

## Prix

---

Pour chaque site, l'équipe lauréate :

- Sera célébrée par la ville et le C40 au cours d'un événement public. Un certificat officiel signé par le(a) Maire de la ville et le Directeur du C40 sera remis.
- Sera promue lors d'une campagne de communication locale et internationale (incl. réseaux sociaux, communiqué de presse, site internet de C40 Reinventing Cities)
- Sera présentée dans une vidéo officielle sponsorisée par le C40 qui célèbrera le projet
- Sera invitée à présenter son projet à un groupement de représentants de Ville, du monde de l'entreprise et d'organisations environnementales reconnues, lors d'un événement virtuel
- Sera invitée par la ville à jouer un rôle consultatif et à rester impliqué dans le futur projet de développement du site